

DES HOMMES au service du territoire



13 PORTRAIT

Pierre
Perrachon
Le muletier
passionné



15 DÉCOUVERTE

La vie à huit pattes
Les araignées, tisseuses
de talent, sont bien
présentes en montagne.



Remontée du glacier des Volnets en direction du col des Volnets (au centre sur la photo), au lever du soleil. Champagny-en-Vanoise.

© PNV – Christophe Gotti

Un lieu, des hommes

Le journal *Vanoise* est d'abord fait pour faire comprendre, découvrir, aimer le territoire Parc, ses richesses patrimoniales, ses habitants. Il veut aussi faire connaître l'action concrète, les réalisations du Parc national et de ses partenaires. Mais de ceux qui y travaillent pour le faire vivre – qu'ils soient de l'équipe du Parc, des administrateurs ou du conseil scientifique –, ce journal parle peu. Peut-être parce que l'établissement souhaite avant tout valoriser et mettre l'accent sur l'action. Eh bien, pour une fois, nous avons choisi, avec le dossier de ce journal, de vous faire entrer dans le quotidien des hommes et des femmes qui forment le moteur de cet espace protégé, de leur donner la parole. Passionnés, amoureux de leur métier, porteurs de valeurs, ils observent, expérimentent, négocient, sensibilisent, et parfois réprimandent, mais toujours pour la cause de l'environnement et pour sa qualité.

DES MÉTIERS ET DES RÔLES EN MUTATION

Les missions des personnels des parcs, comme le rôle des administrateurs, évoluent. La réforme de la loi sur les parcs nationaux vise, à côté des missions fondatrices de protection du patrimoine qui restent plus que jamais d'actualité, à répondre à d'autres enjeux comme le patrimoine culturel ou les paysages, la maîtrise des activités sur le cœur, mais aussi la contribution du Parc au développement local dans le domaine agricole, forestier, touristique, la participation au défi du climat, notamment en aire d'adhésion. Ce sont autant de nouveaux métiers qui s'inventent et nécessitent formation et adaptation. Les mutations de la gouvernance du conseil d'administration des parcs nationaux, la création du conseil économique, social et culturel impliquent de nouvelles responsabilités des administrateurs, de nouveaux rapports avec les forces vives locales. L'établissement public travaille à cette évolution, à son organisation, à son accompagnement car de sa capacité d'adaptation dépendra sa force, sa vivacité, son enthousiasme, ou peut-être sa simple survie. C'est aussi la réussite de sa charte, actuellement à l'enquête publique, sa mise en œuvre concrète, le défi du partenariat et d'une meilleure appropriation par les acteurs locaux, qui sont en jeu. Ensemble, petit à petit, nous construirons le deuxième cinquantenaire du Parc national. ■

Alain Marnezy

Président du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise

Emmanuel Michau

Directeur du Parc national de la Vanoise

SOMMAIRE



4-7 DOSSIER

- > **4 Parc** Des hommes au service du territoire
- > **6 Point de vue** Daniel Jorcin, président de l'office de tourisme de Haute-Maurienne

8 VIVRE EN VANOISE

- > **8 De précieuses** pelouses sèches
- > **9 Diagnostic** Des lacs sentinelles
- > **10 Loup** Bilan d'une présence
- > **11 Culture**
Le retour de *Belle et Sébastien*
- > **12 Chauves-souris**
Belles de nuit à la loupe



13 PORTRAIT

- > **Pierre Perrachon**, muletier passionné

14 DÉCOUVERTE



- > **14 Maurienne**
Chatalamia : un rocher empreint de mystères
- > **15 Tarentaise**
Balade aux monts d'Argent
- > **15 Zoom espèce** La vie à huit pattes

16 HISTOIRE

- > **16 Tradition** Cuisine d'antan au menu
- > **16 Toponymie** Solier et Rosière

Vanoise

Journal d'information de l'espace Parc n°18 hiver 2012-2013 • Semestriel.
Photo de couverture : Gardes-moniteurs en tournée de veille écologique au bois de Fontaniou ; en arrière-plan, le village de Lanslebourg-Mont-Cenis. © PNV - Benoit Martineau.
Directeur de la publication : Emmanuel Michau
Comité éditorial : Thierry Bardagi, Élisabeth Berlioz, Yann Couillard, Josette Filliol, Patrick Folliet, Daniel Personnaz, Olivier Thevenet.
Responsable de la publication : Élisabeth Berlioz

Conception et réalisation : Bayard Nature et Territoires
BP 308, 73377 Le Bourget-du-Lac.
Tél. 04 70 26 27 60.

Éditeur délégué : Olivier Thevenet
Conception graphique : Gaëlle Haas
Secrétariat de rédaction : Cécile Dufrène, Laurence Jacquet
Textes : Floriane Dupuis, Étienne Hurault et Philippe Vouillon.
Dépôt légal : décembre 2012

Imprimé sur papier recyclé par Musumeci SpA [Italie].
Journal disponible au siège du Parc national de la Vanoise, 135 rue du Docteur-Julliard, BP 705, 73007 Chambéry Cedex.
Téléphone : 04 79 62 30 54
Télécopie : 04 79 96 37 18
www.parcnational-vanoise.fr

Amis lecteurs, vos avis ou vos réflexions sont les bienvenus. Adressez-les au siège du Parc.

Ci-contre : un garde-moniteur à l'œuvre pour un comptage de lagopèdes alpins, au lever du jour.

En bas : Laetitia Poulet, garde-monitrice, examine les anciens travaux EDF de captage du ruisseau du Plan de Gressan sur Termignon.

P ARC NATIONAL DE LA VANOISE

Des hommes au service du territoire

Les gardes-moniteurs incarnent le Parc national aux yeux du grand public qui fréquente les chemins de randonnée. S'ils sont les hommes de terrain, ils ne sont pas les seuls employés de l'établissement. Rencontres en coulisses.

Par Philippe Vouillon

Du Parc national, on ne connaît souvent que ses gardes-moniteurs, que l'on croise sur les chemins de Vanoise : tenue de montagne grise et logo bleu sur l'épaule, jumelles en bandoulière. Souvent, on les croit seulement chargés de faire respecter la réglementation en cœur de Parc. Ils sont pourtant investis de bien d'autres missions. Tout comme l'ensemble de l'établissement public, qui compte de nombreux spécialistes installés dans les bureaux du siège, à Chambéry.

DES AGENTS POLYVALENTS SUR LE TERRAIN

Laetitia, 31 ans, en poste à Termignon et résidant avec son compagnon dans la vallée, est l'un des 28 gardes-moniteurs. Passionnée, elle est à l'image des agents de terrain, dont la moyenne d'âge est de 31 ans et les diplômes souvent bien supérieurs à ceux requis pour le poste. Des bac + 5, un vétérinaire... «Après un BTS puis un IUP Gestion des territoires et de l'environnement, j'ai passé le concours d'agent technique de l'environnement en 2005 et j'ai été nommée garde-pêche dans l'Aube. Puis, par voie de mutation, j'ai pris mon poste en Haute-Maurienne en 2008.» Depuis elle se passionne pour les rapaces et copilote, avec son collègue de Tarentaise, toutes les actions de suivi scientifique dans ce domaine. «C'est une chance ex-

ceptionnelle que de travailler dans une telle proximité avec la nature, pouvoir observer la reproduction du gypaète barbu, l'éclosion puis l'envol du jeune.» Son travail reste cependant très généraliste : de l'animation de projets d'éducation à l'environnement pour des classes de la vallée, à la réparation d'un panneau de signalétique de sentier...

«Nous ne sommes pas là seulement pour connaître, partager et réprimander. Nous sommes aussi des acteurs du développement local, explique Chloé Tardivet, chef de secteur à Modane, ancienne fonctionnaire à la Direction départe-

mentale de l'agriculture. Il est très motivant pour l'équipe d'être dans une dynamique de projet, de ne pas se limiter à de la surveillance et à de l'inventaire naturaliste. On a actuellement un projet de mise en valeur d'un milieu naturel remarquable avec une commune et des agriculteurs. C'est intéressant de travailler à plusieurs. De montrer que le Parc peut aussi intervenir dans l'aire optimale d'adhésion et y être plus interventionniste en réouvrant des milieux naturels.» Travailler ainsi demande d'avoir une connaissance fine de son district – territoire à la charge d'un garde-moniteur. «C'est la base de notre travail de protection de la nature. Et c'est à cette condition que l'on peut être pris au sérieux par les agriculteurs, les bergers, les chasseurs, les alpagistes, les accompagnateurs en montagne. On doit pouvoir se déplacer en sécurité, ▶

LES TROIS CONSEILS DU PARC NATIONAL

- Le parc national de la Vanoise est géré par un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Écologie.
- Le conseil d'administration, qui compte 42 membres, est l'organe politique, présidé par Alain Marnezy, maire d'Aussois : une majorité d'élus locaux sont présents. Il fixe les orientations de l'établissement, vote les budgets et examine les dossiers stratégiques. Il se réunit deux à trois fois par an et délègue une partie de ses attributions au bureau composé de dix membres.
- Le conseil scientifique réunit 24 membres permanents nommés par le préfet pour six ans. Présidé par la sociologue Isabelle Mauz, il éclaire le conseil d'administration et le directeur sur les questions scientifiques, se prononce sur les travaux susceptibles d'être autorisés dans le cœur du Parc et alerte sur les menaces pesant sur les patrimoines.
- Le conseil économique, social et culturel est une nouvelle instance, mise en place en 2007 suite à la loi de réforme des parcs nationaux. Présidé par Jean-Pierre Feuvrier, il regroupe 40 représentants d'organismes, d'associations et de personnalités. Il assiste aussi le conseil d'administration et le directeur, notamment sur les relations contractuelles avec les partenaires et l'animation de la vie locale. C'est une instance d'écoute des acteurs du territoire.



POINT DE VUE

Daniel Jorcin

président de l'Office de tourisme de Haute-Maurienne, Vanoise



© MELANIE GRANGE

► en tout point et en toute saison, sur notre territoire. Cela s'acquiert, s'entretient et se perfectionne. Nous sommes des spécialistes du terrain», rappelle Jean-Paul Ferbayre, chef de secteur à Bourg-Saint-Maurice, agent du Parc depuis trente ans.

DES SPÉCIALISTES À CHAMBÉRY

Les techniciens et chargés de mission, basés à Chambéry ou à Modane, possèdent une connaissance pointue dans un domaine. C'est le cas de Guy-Noël Grosset, chargé de mission agroenvironnement, de Patrick Rouland, chargé de l'entretien des sentiers et référent handicap, ou de Stéphane Martin, technicien bâtiments. «Le Parc est propriétaire de 60 bâtiments, les 16 refuges, les bureaux de secteur, les cabanes de surveillance et des logements dans les vallées pour ses agents de terrain. J'ai en charge, avec mon collègue Franck Dorne, leur entretien et leur rénovation depuis dix ans, depuis le diagnostic des besoins jusqu'au suivi de chantier.» Les projets de rénovation ont été nombreux ces dernières années: restructuration et extension de bâtiments, isolation écologique, installation de poêles à granulés bois, de picocentrales hydroélectriques, mise aux normes d'assainissement et d'eau potable, mise en accessibilité aux handicapés pour les refuges portes du Parc (Plan du Lac, Rosuel, l'Orgère, Le Bois). «On essaie, dans la mesure du possible, de faire travailler des entreprises locales, des artisans prêts à monter avec leurs outils dans le sac à dos. Si le montant de travaux est élevé – deux fois

Dans les locaux du parc à Chambéry, À gauche, Claire Lagaye, chargée de mission SIG, et à droite Christophe Chillet, responsable de l'unité SIG.



© PNV - CHRISTIAN NEUMÜLLER



© PNV - PIERRE LACOSSE

En pleine détermination d'arachnides, Chloé Tardivet (technicienne, chef de secteur) et Lionel Bonsacquet (gardemoniteur) sur la commune de Villarodin-Bourget.

et demi par rapport à la vallée –, c'est que l'approvisionnement des chantiers en site isolé est coûteux.» Stéphane Martin coordonne aussi l'hélicoptage en début de saison. «On rationalise les ravitaillements en refuge, tous réalisés le même jour, pour un même secteur géographique. Cela permet de le proposer à des alpagistes, pour monter le sel à leur animaux ou des matériaux pour refaire des cabanes d'alpage, ainsi qu'à la fédération de pêche pour le réempoisonnement de lacs.» C'est l'époque aussi où l'on replace les passerelles, enlevées avant l'hiver pour éviter les dégradations par les avalanches. Six cents ouvrages sont ainsi entretenus. De même, sur

Emmanuel Michau

directeur du parc national de la Vanoise



Faire le lien entre le Parc et les collectivités

On parle souvent du pouvoir important détenu par le directeur d'un parc national... Qu'en est-il ?

Le pouvoir du directeur est très encadré par le conseil d'administration. Pour certaines activités, comme l'hydroélectricité, les demandes de modification des installations ou des usages, il rend un avis conforme au conseil d'administration. Ce dernier adopte également les modalités d'application de la réglementation dans le cœur du Parc, inscrites dans la charte et qui définissent, par exemple, les conditions d'autorisations de circulation. Le directeur n'a pas non plus les pouvoirs de police. Nos agents assermentés relèvent du procureur de la République. Enfin, le directeur ne prend jamais seul une décision, mais sollicite l'avis des maires et lui, ou ses services, rencontrent toujours les demandeurs. L'avis du comité scientifique est également très souvent requis.

Quel est votre rôle au quotidien ?

Le directeur veille à la protection du Parc national, territoire d'intérêt national, et à son intégration dans les territoires. Mon rôle est de faire le lien entre les collectivités, le Parc et ses agents, via les relais de terrain que sont les chefs de secteurs. Je suis aussi en contact permanent avec le président du conseil d'administration pour l'informer et préparer les réunions des instances du parc. Je fixe des objectifs à mes équipes et suis là pour impulser des actions nouvelles. Je veille à la cohérence des décisions avec les autres parcs nationaux.

Au regard de votre expérience, quelles sont les difficultés propres à ce poste ?

C'est le poste le plus délicat que j'ai eu à tenir. Il faut prendre des décisions difficiles, savoir dire non, expliciter ses décisions. La spécificité d'un parc national est d'intervenir en protection sur un territoire qui ne lui appartient pas, ce qui oblige à une certaine humilité. C'est très différent du Conservatoire du littoral, qui est propriétaire des terrains qu'il protège et les confie en gestion aux communes. Et puis, on est souvent en interface entre les collectivités et l'État dans l'aire d'adhésion pour les questions d'espèces et d'espaces protégés, d'eau, de chasse. Le Parc n'a, ici, qu'un pouvoir d'avis qui est souvent vu comme un pouvoir décisionnel.

EN BREF ■ ■ ■

PERSONNEL

Le Parc national de la Vanoise compte 84 postes de fonctionnaires, dont 40 agents de terrain. Plus des saisonniers en activité entre 3 et 5 mois : 15 hôtesses dans les offices de tourisme, 11 ouvriers chargés de l'entretien des refuges et des sentiers, 3 gardes animatrices de réserves naturelles.

BUDGET

Il s'élève à 8 millions d'euros, dont 200 000 en crédit d'intervention, comme par exemple les subventions attribuées pour la réfection des toitures traditionnelles en lauze. Il est financé à 90 % par le ministère de l'Écologie.

POLICE

Seules 5 % des infractions constatées font l'objet d'une verbalisation. Dans la plupart des cas, les gardes-moniteurs ne font qu'un rappel à la loi. On compte, en 2012, 20 procédures transmises au procureur pour survol à moins de 1 000 mètres, chasse dans le cœur du Parc ou destruction d'espèces protégées.

ORGANISATION

Chaque chef de secteur a la responsabilité d'un des six territoires : Bourg-Saint-Maurice, Tignes-Val-d'Isère, Pralognan-la-Vanoise, Modane, Termignon et Bonneval-sur-Arc. Pour être plus près du terrain, trois chargés de mission sont installés à Modane. Une seconde antenne ouvrira bientôt en Tarentaise.



ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LA CHARTE

Comme tous les parcs nationaux de France, le Parc national de la Vanoise prépare une charte de territoire à 15 ans, en concertation avec les acteurs locaux. Dans ce cadre, une enquête publique est organisée par le Préfet de la Savoie, du 10 décembre 2012 au 21 janvier 2013 inclus. Durant cette période, le dossier est consultable en mairie dans les 29 communes de l'aire optimale d'adhésion du Parc national ainsi que dans les sous-préfectures d'Albertville, de Saint-Jean-de-Maurienne, à la Direction départementale des territoires à Chambéry et au siège du Parc national à Chambéry. Trois réunions publiques sont fixées durant la période de l'enquête publique : le jeudi 20 décembre 2012 à Chambéry, le lundi 7 janvier 2013 à Bourg-Saint-Maurice et le mercredi 16 janvier 2013 à Lanslebourg-Mont-Cenis. Le public peut également s'exprimer sur le projet de charte par voie postale à l'attention du Président de la commission d'enquête à la Direction Départementale des Territoires de la Savoie, SPAT-APU, 1 rue des Cévennes, B.P.1106, 73 011 Chambéry Cedex ou à l'adresse : enq-pub-vanoise@savoie.gouv.fr. Informations sur le site du Parc national de la Vanoise <http://charte.parcnational-vanoise.fr> (dossier complet en téléchargement).

Ci-dessus Prés et hameau de Chollière. Vue vers la Grande Casse. Pralognan-la-Vanoise.

Des lacs sentinelles

Impact de la gestion, de la fréquentation touristique, des pratiques agricoles, changement climatique... L'état des lacs de montagne fournit des informations précieuses.

Par Philippe Vouillon

Les dernières données scientifiques complètes sur les lacs de montagne dont disposait le Parc dataient de la thèse de doctorat de Jean-Pierre Martinot (1979) et d'études complémentaires réalisées en 1985. Il était donc important de mettre à jour ces connaissances et d'observer l'état actuel des lacs. « Nous avons mené, en 2011 et 2012, un diagnostic écologique de dix lacs, dans le cadre de deux stages de master, en collaboration avec les universités de Grenoble et de Montpellier, explique Michaël Delorme, chargé de mission eau et faune. Bilan : les lacs étudiés n'ont subi que très peu de modifications par rapport à l'état de référence. Ils restent dans un bon état écologique. Un des objectifs était également de disposer de données afin de mieux évaluer l'impact potentiel de la gestion actuelle (effet des alevinages sur les amphibiens et les invertébrés, par exemple) pour, éventuellement, réglementer au mieux la pratique de la pêche dans les lacs de Vanoise. »

UN RÉSEAU DE LACS

Deux lacs proglaciaires récents – ceux du Grand Méan et du Grand Fond, à Bonneval-sur-Arc – ont nouvellement été diagnostiqués. Les investigations ont mis en avant la présence de zooplancton dans ces lacs de catégorie « polaire », qui témoigne du développement rapide de la vie, même en milieu hostile. D'autre part, un réseau de « lacs sentinelles » est en cours de formation, fruit d'un partenariat entre les espaces protégés alpins. Les universités de Chambéry, Aix-en-Provence, Besançon, l'INRA* et les fédérations départementales de pêche y participent. Un large échantillon de lacs et un protocole de suivi commun à tous les espaces naturels permettront de fournir des données sur les évolutions des lacs en lien avec le changement climatique, les pratiques agricoles, la fréquentation touristique ou les effluents des refuges.

* Institut national de recherche agronomique

Vue sur le glacier du Fond et le lac du Grand Fond. Au second plan, le Pélaou blanc et le col de l'Iseran.



© PNV - PATRICK FOLLET

Les pelouses sèches sont des milieux qui méritent toute notre attention. Ici, un thym.



© PNV - CARLE BENSE

De précieuses pelouses sèches

Dans le cadre d'un projet départemental de préservation des pelouses sèches, le parc national de la Vanoise s'est penché l'été dernier sur ces milieux de la vallée de la Tarentaise. Une étude nécessaire pour valoriser ces réservoirs de biodiversité.

Par Étienne Hurault

Depuis l'été dernier, Jean-Marie Bergeron connaît les pelouses sèches de Tarentaise comme sa poche. Cet étudiant en écologie à l'Université de Lyon a été missionné cinq mois par le Parc national de la Vanoise pour les recenser et les étudier, de la vallée des Belleville à Sainte-Foy-Tarentaise. Installées jusqu'à 1 500 mètres d'altitude sur des versants bien ensoleillés, les pelouses sèches se composent d'étendues d'herbes rases et peu fournies – fétuque du Valais, stipe à tige laineuse... – parsemées de zones de terre nue, de rochers et parfois même de sous-arbrisseaux. Le tout sous la contrainte de sols pauvres (souvent calcaires) et d'une sécheresse estivale, qui favorisent l'émergence d'un riche panel de plantes spécifiquement adaptées à ces conditions de vie – muscaris, micrope dressé, fumana couché,

joubarbes... Pas une minute de repos donc pour ce stagiaire qui, sur la base d'un repérage par photos aériennes datant de 2009, s'est rendu sur chacune des 134 pelouses répertoriées (soit 275 hectares !) pour y vérifier la présence de ces espèces, réajuster leur délimitation, déterminer leur connectivité, leur usage à des fins pastorales, leur taux d'embroussaillage, etc. Réalisé dans le cadre d'un inventaire départemental coordonné par le CPNS*, « ce travail colossal nous a permis d'améliorer nos connaissances sur ces pelouses, commente Thierry Delahaye, chargé de mission Flore au Parc, mais surtout de les hiérarchiser selon leur intérêt écologique et socio-économique. » L'enjeu ? Préserver en priorité celles menacées par la déprise agricole, phénomène qui favorise leur disparition par un embroussaillage total. ■

* Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

LES INFOS

AND THE WINNER IS...

Pour sa 3^e édition, le concours local Prairies fleuries 2012 a récompensé 5 exploitants (sur 12 candidats) en Tarentaise-Vanoise pour la diversité floristique de leur prairie et la qualité de leur foin. Parmi eux, le Gaec du Frênelet à Feissons-sur-Salins ou Sylvain et Audrey Chevassu à Pralognan-la-Vanoise, lauréats au niveau national.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Premier parc italien, créé dans le but de protéger le bouquetin, le Parc national Gran Paradiso a soufflé ses 90 bougies le 3 décembre. L'occasion de clore un an de festivité, à Aoste, par une exposition photographique exclusive. Une remise, conjointe aux parcs de la Vanoise et du Gran Paradiso, du diplôme européen des espaces protégés avait précédemment eu lieu le 3 juillet à Montvalezan.

TROPHÉE DANILO RE

Chaque année, près de 200 agents des espaces protégés alpins se réunissent pour le Mémorial Danilo Re, manifestation créée en hommage à ce garde italien décédé durant son service. Rendez-vous du 17 au 20 janvier à Pralognan-la-Vanoise autour d'une compétition sportive amicale. Jeudi 17, descente aux flambeaux au front de neige du Bochor, puis fête d'ouverture.

ET DE DEUX !

Après celui du Plan-du-Lac en 2011, voici le refuge-porte de Rosuel auréolé du label Tourisme & Handicap. Ascenseur chambres, sanitaires, signalétique, circulation intérieure, abords... Tout est conçu pour les quatre types de déficiences (motrice, visuelle, auditive et mentale).

© PIV - ERIC DEFFRENES



Baki Benyoub, garde-moteur, mesure la longueur du pas sur une piste présumée de loup à Lanslebourg-Mont-Cenis.

LE LOUP EN VANOISE

Bilan d'une présence

Depuis 1995, le loup est présent en Vanoise. Bilan des connaissances sur le territoire et revue détaillée des impacts des attaques de troupeaux. Par Étienne Hurault

Observé pour la première fois à Bramans en 1995, le loup est aujourd'hui durablement installé en Haute-Maurienne. Depuis le massif des Apennins en Italie, il a fait son retour dans le Sud-Est de la France il y a vingt ans et a recolonisé l'ensemble du massif alpin. De nouveaux fronts de colonisation sont apparus récemment dans les Vosges, le Jura et les Cévennes. Au total, 29 zones de présence permanente sont répertoriées en France, dont 3 en Savoie (Galibier-Thabor, Belledonne, Haute-Maurienne). Espèce protégée par les traités internationaux, le loup fait l'objet d'un plan d'action national visant à garantir sa protection, tout en limitant son impact sur l'élevage. Dans le cadre de ce plan d'action, le Parc intervient, aux côtés des autres acteurs locaux (ONCFS¹, Direction départementale des territoires, lieutenants de louveterie...) pour la mise en œuvre des protocoles de suivi et des constats de prédation. La collecte d'indices de présence (crottes, urine, empreintes, observations directes, proies prédatées) et l'analyse génétique de ces indices ont mis en évidence la présence d'au moins quatre individus au cours de l'hiver 2011-2012 en Haute-Maurienne. La présence de louveteaux, attestant d'une reproduction locale, a également été relevée en 2006, 2011 et 2012. En Tarentaise, le canidé n'est visiblement que de passage mais s'attaque aussi parfois aux troupeaux.

Depuis le retour du loup, l'activité pastorale, en particulier la filière ovine, déjà fragilisée par ailleurs, doit faire face à de nouvelles difficultés. À la mi-novembre 2012, 62 constats – pour lesquels la prédation par un loup n'a pas pu être écartée, et donnant lieu à une indemnisation – ont été réalisés, pour un total de victimes estimé à 227². En 2011, 2010 et 2009, le nombre de constats d'attaques s'élevait respectivement à 57 (173 victimes), 49 (136 victimes) et 92 (265 victimes).

LA PROTECTION DES TROUPEAUX

L'État encourage la mise en place de mesures de protection : aide au gardiennage par l'embauche d'un berger, chiens de protection et regroupement des troupeaux dans des parcs la nuit. Malgré l'incitation économique, le contexte particulier de la Haute-Maurienne – petits troupeaux, souvent en complément de l'activité laitière³ – ne facilite pas toujours la mise en place de ces mesures. En parallèle de ce dispositif national, le parc national de la Vanoise a développé des mesures d'accompagnement comme la prise en charge de frais de ravitaillement des cabanes de bergers en début d'alpage ou un programme de sensibilisation des randonneurs à la présence de chiens de protection en alpage. À l'exception du cœur du Parc, des tirs de défense sont, depuis quatre ans, accordés par le préfet lorsque les attaques sur troupeaux perdurent malgré les mesures de protection.

1- Office national de la chasse et de la faune sauvage
2- 8 constats (correspondant à 13 victimes) sont en cours de traitement.
3- Sur une quarantaine d'alpages ovins recensés en Haute-Maurienne, plus de la moitié comptent moins de 300 ovins. Seules 10 unités pastorales comptent plus de 1 000 ovins.



Le temps du tournage du film Belle et Sébastien, la haute vallée de l'Arc retrouve son visage d'antan... Silence, moteur, action ! Texte et photos Étienne Hurault

Silence, ça tourne !

Un après-midi d'automne dans le hameau de l'Écot, au-dessus de Bonneval-sur-Arc. Parmi les villageois vaquant à leurs occupations, le petit Sébastien questionne le docteur Guillaume, inquiet de la fièvre de son chien. « Coupez ! C'est bon pour aujourd'hui », interrompt le réalisateur, remerciant les figurants – habitant tous la vallée – d'avoir posé de la lauze sur un toit ou coupé du bois toute la journée. « C'est fatigant car il y a beaucoup d'attente, avoue Patrick Roby, gérant des chambres d'hôtes La Greppa à Bonneval-sur-Arc et "paysan d'un jour" chargeant une brouette de bûches. Mais j'ai répondu présent de suite, curieux de découvrir l'aspect technique du film. » Ce film, c'est l'adaptation cinématographique de Belle et

Sébastien, série culte des années 1960, par l'aventurier-réalisateur Nicolas Vanier. Un conte familial retraçant l'enfance de cet orphelin recueilli par un vieux berger et qui s'est pris d'affection pour un patou, sur fond d'histoire d'alpinistes passeurs pendant la Seconde Guerre mondiale. Une intrigue qui nécessitait d'authentiques villages alpins au milieu de montagnes préservées. « Pour ce film, explique Nicolas Vanier, j'ai aussitôt pensé à la haute vallée de l'Arc, que j'ai découverte il y a dix ans lors de repérages pour l'organisation de La Grande Odyssée, la course de chiens de traîneaux. On n'a pas trouvé meilleur décor naturel ! » Quelques détails camouflés et accessoires d'époques (outils,

charrettes à bras, etc.) – souvent prêtés par les locaux – suffisent généralement à faire illusion.

RESPECTER LE PARC

Mais tout n'est pas rose car tourner dans le parc national de la Vanoise impose des contraintes... Un exemple ? « Obtenir une dérogation pour faire jouer dans la zone cœur les trois chiens interprétant Belle, explique Mathieu Delahousse, régisseur. Sans parler des tonnes de matériel à transporter sur les lieux de tournage à dos d'homme ou à l'aide d'un 4x4 car la circulation de nos cinq camions est interdite ou impossible ! » Après juillet et octobre, l'équipe se prépare à affronter une dernière session cet hiver. Rendez-vous fin 2013 pour le rendu final.



Belles de nuit à la loupe

Après quatre ans d'étude, le parc national de la Vanoise dresse le bilan des connaissances sur les chauves-souris présentes sur son territoire.

Par Étienne Hurault

Aussi discrètes qu'insaisissables, les chauves-souris nécessitent des méthodes de suivi et d'études particulièrement difficiles : matériel spécifique et coûteux, investissement personnel important, de nuit qui plus est... On comprend mieux pourquoi la connaissance des populations présentes en Vanoise reste lacunaire. Elle l'est moins depuis que le Parc a décidé, en 2009, d'en établir un bilan et d'identifier les sites prioritaires à protéger. Une mission confiée au Groupe chiroptères Rhône-Alpes (GCRA) de la LPO* Rhône-Alpes. Grâce à ces quatre stages de formation des agents à la collecte de données par observation, capture au filet ou détection acoustique, les agents ont pu observer davantage d'espèces dans le Parc (25 sur les 34 présentes en France).

La pipistrelle commune, le murin de Natterer, le vespère de Savi et l'oreillard roux sont les plus fréquentes, côtoyant quelques raretés comme le murin de Bechstein, indicateur de forêts préservées, ou la grande noctule, plus grande chauve-souris d'Europe. Quatorze sites de reproduction d'espèces distinctes y sont localisés, tous situés en fond de vallée – alors que leurs terrains de chasse sont généralement en altitude –, et tous localisés dans des bâtiments, notamment des églises. Bien que l'enjeu de leur conservation soit fort, une seule

démarche reste actée à ce jour : une convention de gestion signée en 1997 avec la commune de Sées pour la colonie gîtant dans les combles de l'église. Avec plus de la moitié de ses agents familiarisés aux espèces et aux méthodes de suivi, le Parc espère poursuivre les prospections. Se pose désormais la question du suivi des espèces d'intérêt prioritaire et de la mise en place d'actions de sensibilisation auprès des communes et des propriétaires au sujet de la réduction de l'éclairage nocturne ou la pérennité de l'accès aux gîtes...

* Ligue pour la protection des oiseaux

Colonie de murins de Natterer, constitué de femelles et de jeunes.



© PNV - CHRISTOPHE FERBER

LES INFOS

ZOOM SUR LE FAUVE

Ce sont 195 vautours fauves qui ont estivé en Savoie, d'après le dernier comptage départemental assuré cet été par le Parc et la Ligue pour la protection des oiseaux. La moitié des effectifs se trouve en basse Maurienne, rive gauche de l'Arc (63 à Valloire, 29 à Saint-Colomban-des-Villardes, 12 dans Belledonne) et l'autre en Vanoise, rive droite, avec 16 oiseaux comptés à Bessans et 75 à Bonnet du Prêtre, dans le secteur du Grand Perron des Encombres. Ce dernier site, en limite ouest d'aire optimale d'adhésion du Parc, est le plus grand dortoir de Savoie.

ATTENTION TRAVAUX

Perché à 2309 m sur la commune de Termignon, le refuge de l'Arpont n'hébergera pas de randonneurs à l'hiver 2012-2013 et au printemps 2013. Il fait en effet l'objet de travaux pour améliorer l'accueil et la gestion environnementale (isolation renforcée, énergies renouvelables...). De nouveaux dortoirs, adaptés aux divers usages (familles, alpinistes, groupes), sont aménagés dans le bâtiment actuellement dédié à la cuisine et l'hébergement des gardiens. Ces espaces, la restauration et les sanitaires seront installés dans l'extension de 580 m².

PLACE NETTE

Le barrage du Plan des Nettes n'est plus ! Construit à titre expérimental en 1953 par EDF sur le torrent de la Leisse, l'ouvrage a été détruit par explosifs en septembre dernier. Sa lente dégradation a conduit à sa suppression, réalisée en toute sécurité et à moindre impact pour le milieu naturel.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans une brève de la dernière édition du journal *Vanoise* (n°17), évoquant l'étude sur les « Usages traditionnels de l'eau » (p.12). Cette étude, menée en partenariat entre le Parc et le Muséum national d'histoire naturelle, a fait l'objet d'un soutien financier du conseil régional Rhône-Alpes (et non du conseil général de la Savoie, comme indiqué).

Pierre Perrachon



Après dix ans de carrière d'accompagnateur en montagne, Pierre Perrachon est aujourd'hui muletier. Une nouvelle passion qu'il vit pleinement avec ses compagnons équins.

Par Étienne Hurault

Le muletier passionné

BIO

1961 Naissance à Lyon

1982 Après une formation en mécanique, il travaille dix-sept ans comme mécanicien ajusteur à l'usine

2002 S'installe à Bourg-Saint-Maurice pour devenir accompagnateur en montagne l'été, perchiste aux Arcs l'hiver

2010 Après des initiations au débardage et maraîchage, il achète son premier cheval, une jument

2011 Réalise une formation de meneur de chevaux attelés

2012 Démarre son activité traction animale avec Natura Scop après l'achat d'une mule et d'un mulet

« **À** ta place, Rasta ! Allez gros, s'il te plaît », articule posément Pierre Perrachon à son mulet de 4 ans pour le bâter. De l'autre côté de la clôture, Nikita, sa mule de 11 ans, et Octavie, sa jument de 10 ans, attendent leur tour. « Il faut de la patience pour travailler avec des bêtes de somme, surtout avec le plus jeune, encore en apprentissage. » À l'observer bichonner ses « collègues » équins, on jurerait que ce grand homme sec a grandi dans une ferme, entouré d'animaux. Pourtant, notre quinquagénaire est un citadin, né à Lyon, où il vivra quarante ans. Et avec un diplôme de mécanicien décroché en 1982, son quotidien de mécanicien ajusteur à l'usine sent plus le cambouis que le crottin. Week-ends et vacances sont en revanche synonymes d'évasion... à la montagne. D'abord dans le chalet familial à La Grave, dans les Hautes-Alpes, durant son enfance, puis dans toutes les Alpes et les Pyrénées pour pratiquer l'escalade, l'alpinisme, le ski de randonnée et le trek. Des passions qu'il partage ensuite avec sa femme Christiane, en France et à l'étranger (surtout en Inde et au Népal). Mais la montagne comme loisir ne leur suffit plus. Le couple de globe-marcheurs s'installe donc à Bourg-Saint-Maurice et Pierre devient accompagnateur en montagne en 2002. Indépendant, il travaille pour diverses agences l'été, dans

le bâtiment aux intersaisons et comme perchiste aux Arcs l'hiver. Emballé par plusieurs treks accompagnés de mules de portage, Pierre pense en acheter un et proposer ses propres séjours. Malheureusement, le décès accidentel de Christiane en montagne en 2009 et un accident vasculaire l'année suivante l'obligent à abandonner son métier d'accompagnateur. Mais pas celui de muletier !

UN NOUVEAU DÉPART

Deux initiations, au débardage puis au maraîchage, confirment sa nouvelle vocation. « Le travail est difficile, avoue Pierre, mais le contact avec les bêtes est tellement agréable ! » Loin d'être rétrograde, il croit également au retour de la traction animale, qu'il voit comme « un complément à la mécanisation, surtout dans les espaces naturels sensibles, aux sols fragiles ». Il achète Octavie, s'engage dans une formation de meneur de chevaux attelés à Lons-le-Saunier (39), s'offre Nikita et Rasta et, en 2012, monte son entreprise, Equi Savoie Environnement. « Entre du débardage pour l'ONF/RTM à Ugine, du transport de pierres et d'outillage au refuge du Fond des Fours pour le parc national de la Vanoise ou du maraîchage pour Terre Ferme à Séez, ce premier été fut prometteur », se réjouit Pierre. ■

Les cavités circulaires, appelées cupules, sont peu profondes et larges de 3 à 10 cm.



MAURIENNE

Chatalamia : un rocher empreint de mystères

Au-dessus de Villarodin-Bourget, hommes et bouquetins se partagent le rocher de Chatalamia. Un site plein de charme au passé encore mystérieux.

Par Étienne Hurault

Demandez à un Haut-Maurienais un site où l'accès et l'observation de la faune sauvage sont faciles en hiver, il vous suggérera Chatalamia. Cet éperon rocheux domine de plus de 300 mètres Villarodin-Bourget. Il est prolongé en altitude d'un triangle de prairies orientées plein sud, elles-mêmes cerclées de forêts et falaises. « Une mosaïque de milieux qui accueille de nombreux rapaces, cervidés et bouquetins, explique Chloé Tardivet, garde-monitrice du Parc. La population de bouquetins du secteur de Modane n'y vit plus à l'année comme autrefois – sans que l'on sache pourquoi –, mais Chatalamia reste un lieu d'hivernage idéal pour une trentaine d'individus, friands de zones précocement déneigées pour y brouter la moindre touffe d'herbes. » Un spot d'observation très prisé des randonneurs !

L'attirance des hommes pour Chatalamia ne date pas d'hier, mais de l'âge du bronze, entre 1800 et 850 av. J.-C. En attestent des silex et de la céramique de cette époque, ramassés sur le rocher même. Pour René

Chemin, archéologue à la retraite, « cette présence humaine s'explique probablement par la proximité du village d'Amondon, où étaient exploitées des mines de cuivre jusqu'à l'époque romaine ». Un autre indice, plus étrange, confirme cette occupation ancienne : une pierre à cupules, découverte au sommet des prairies.

ÉNIGME DES ORIGINES

Comme beaucoup d'autres dans les Alpes, cette pierre tabulaire de 3,5 m² a été creusée par l'homme de cavités circulaires (36 cupules). S'agissait-il d'un autel à sacrifices, d'un abreuvoir, d'une représentation des constellations ou d'un « purificateur » d'eau *via* les rayons bien-fauteurs du soleil ? « On l'ignore », affirme René Chemin en réfutant ces « hypothèses farfelues ». La fasci-

nation pour ce site fut telle que, longtemps, une légende raconta que des diabolins s'y retrouvaient sur un terrain plat voisin, dénommé le Plan de la Danse, pour leur ronde infernale. Le nom de Chatalamia lui-même est un mystère. Il viendrait de « Chatel Ami » et sous-entendrait la présence passée d'un château sur le site. Des traces de chaux valident l'édification d'une construction, probablement mérovingienne (V^e-VII^e siècle). « Un rempart ou une tour de guet, suggère René Chemin, mais pas un château ! Chatalamia devait être un hameau-refuge, où les habitants de la vallée se repliaient en période trouble, et une étape de transhumance sur le chemin montant à l'Orgère ou Barbier. » Une chose est sûre, les prairies, elles, n'étaient pas pâturées, mais exploitées en prés de fauche

EN SAVOIR PLUS

Point culminant : 1512 m

Accès : depuis la route montant à Aussois (D215). Avant les conduites forcées, prendre le sentier en contrebas du rocher ou, un peu plus loin, le chemin moins abrupt par lequel est descendu le foin. Après les conduites forcées, prendre sur la gauche la route menant au bâtiment EDF, puis poursuivre sur le sentier démarrant au second virage en épingle à cheveu.

en terrasse. C'est toujours le cas aujourd'hui, grâce aux propriétaires des quelques chalets d'alpage restant (datant au plus du XVII^e siècle), en ruines ou occupés comme résidence d'été.

Pourtant, condamnant le chemin d'accès, un éboulement faillit stopper la pratique à la fin des années 1980. C'était sans compter sur Georges Lozat, propriétaire de l'un des chalets (qu'il géra comme centre UCPA* pendant quinze ans), qui installa un câble de liaison pour descendre les ballots de foin. « Jusqu'à ce que le Parc finance, il y a quinze ans, la réouverture du chemin et passe une convention pour que l'on fauche début juillet. » Une façon de perpétuer les traditions... et de préserver ces prés, d'une richesse floristique exceptionnelle ! ■

* Union nationale des centres sportifs de plein air

TARENNAISE

Monts d'Argent

Prêt pour une paisible balade d'une heure, couplée à un voyage dans le passé ? Rendez-vous au parking du Centre de ski nordique de Peisey-Nancroix. En direction du refuge-porte de Rosuel, empruntez la magnifique allée de mélèzes centenaires menant au Palais de la Mine, une imposante bâtisse blottie au milieu d'une clairière. Difficile d'imaginer qu'il y a deux cents ans, des centaines d'ouvriers travaillaient ici et que l'endroit empestait le soufre !

La découverte en 1714 d'un filon de galène (sulfure de plomb argentifère) chamboula en effet la tranquillité de la vallée durant le siècle et demi d'extraction et de transformation des précieux métaux. Les travaux étaient dirigés tour à tour par la France et par le royaume de Piémont-Sardaigne. L'envergure de l'exploitation était telle qu'on surnommait Peisey-Nancroix les monts d'Argent et que la prestigieuse École des mines s'y installa de 1802 à 1815 ! Quelques foulées plus haut, on découvre les ruines de la fonderie ou de la forge. Les galeries souterraines sont, quant à elles, toutes condamnées. Une fabuleuse aventure industrielle dont rien ne vous échappera, grâce aux douze panneaux explicatifs répartis sur les 3 hectares du site. ■

La vie à huit pattes

Huit pattes et non six : ainsi se démarquent-elles des insectes. Les araignées, tisseuses de talent - mais pas seulement - sont bien sûr présentes en montagne. Jusqu'aux névés...

• Pistage en cours

Mal-aimées, les araignées sont souvent les grandes oubliées des études scientifiques. Combien d'espèces trouve-t-on en Savoie ? On ne sait pas ! Sans doute autour de 500, dont plus de 200 en Vanoise. Pour le déterminer précisément, un inventaire est en cours.

• La p'tite bête qui monte...

... qui monte, cela a des limites ! En montagne, il faut affronter le froid, le vent et l'intense rayonnement solaire. Comme pour les autres animaux, plus l'altitude est élevée, moins les espèces d'araignées sont nombreuses

et variées. Certaines pourtant s'avèrent hautement spécialisées.

• Stratégies de survie

Certaines espèces sont actives la nuit, ce qui limite leur dépendance à la chaleur, d'autres vivent dans les éboulis ou creusent des terriers, pour s'abriter du froid. C'est le cas de l'Eresus, reconnaissable à son look de coccinelle, avec son corps rouge à points noirs.

• Aéronautes surprises

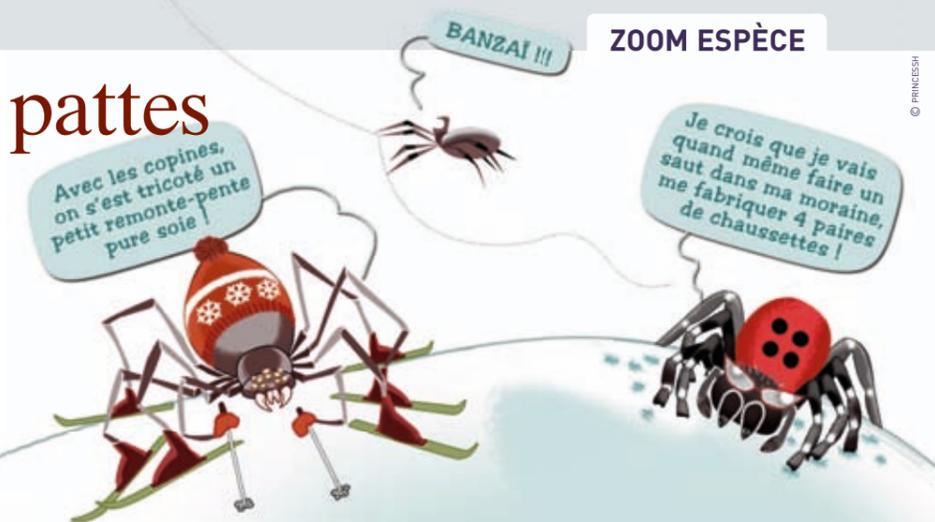
Des araignées sur un névé ? Bien possible ! Les araignées sont en effet adeptes

d'un sport particulier : l'aéronautisme qui consiste à se laisser entraîner par le vent grâce à un fil de soie très léger tissé au préalable. Les atterrissages imprévus sur un glacier ou un névé ne sont donc pas exclus.

• À l'attaque !

Toutes les araignées sont des prédateurs, mais toutes ne tissent pas des toiles de capture comme celles de l'épeire diadème, présente à plus de 2000 mètres. En haute altitude, comme les supports pour se fixer se font plus rares, certaines araignées chassent à l'affût ou à course

ZOOM ESPÈCE



(en poursuivant leurs proies). Parmi elles, les araignées du genre *Pardosa*, surnommées « araignées-loups ».

Affaire de spécialistes

Dans les alpages et partout où il y a des fleurs, les araignées qui se nourrissent exclusivement d'insectes pollinisateurs se cachent au cœur des corolles pour surprendre leurs proies. On les appelle communément araignées-crabes. D'autres, spécialisées dans la capture de fourmis, adoptent une forme et un comportement qui leur ressemblent. Une stratégie d'approche efficace !

TOPONYMIE

SOLIER, *Solliet, Sollières, Sollières-Sardières, Solliet à Montvalezan, Soliet à Aussois, Avrieux et Villarodin-Bourget* : toutes ces formes dérivent de *solarium*, mot qui désigne en latin une terrasse exposée au soleil. Le nom des hameaux de Salet à Lanslebourg et Soleillour à Bonneval-sur-Arc possèdent la même signification.

À l'origine, *sollière* devait également être un groupe de granges ou de cabanes indépendantes favorisées par le soleil. En patois savoisien, *solier* est aussi employé pour désigner la partie de la maison la mieux exposée où l'on fait sécher foin, paille ou linge.

ROSIÈRE, *Roset, Rosoire, Roset* et sa variante *Rosière* ne signifient pas champ de roses mais qualifient un lieu marécageux où abondent les roseaux et autres plantes des milieux humides. Plusieurs hameaux du massif de la Vanoise s'appellent la *Rosière*, aux Allues, à Montvalezan, Tignes et Bourg-Saint-Maurice. La pointe de *Rosoire* près d'Aussois n'aurait vraisemblablement pas la même origine étymologique. *Rosoire* pourrait dériver du mot *dérochoir* (précipice) en patois mauriennais.

EN SAVOIR +

Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie, Adolphe Gros, éd. La Fontaine de Siloé, 1994.

© SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE



L'association La Maurienne dans l'assiette met à l'honneur les recettes locales anciennes... et transmet sa passion aux nouvelles générations !

Cuisine d'antan au menu

Cultivé aux petits oignons, le patrimoine culinaire ! En Maurienne, on peut de nouveau goûter aux recettes anciennes grâce à l'association La Maurienne dans l'assiette. À découvrir avec les papilles... Par Floriane Dupuis

EN SAVOIR PLUS...

- Une vingtaine de recettes anciennes sont téléchargeables sur le site de la mairie de Lanslebourg (www.lanslebourg-montcenis.fr), à la rubrique « Culture et patrimoine ».
- Une version papier avec les adresses des producteurs et restaurateurs estampillés « Maurienne dans l'assiette » sera disponible dans les offices de tourisme cet hiver.
- Voir également : www.maurienne-tourisme.com, rubrique « Culture et patrimoine », « Gastronomie »

Exit le monopole tartiflette, fondue, raclette... Place à l'agnolos, à la fricassée de caïons, aux rissoles et autres spécialités traditionnelles ! Depuis quelques années, des restaurants de Maurienne ont inscrit à leur carte des recettes locales anciennes. Goût d'autrefois dans des assiettes d'aujourd'hui : il s'agit de redonner vie à la cuisine d'antan en utilisant, autant que possible, des produits locaux. L'opération, initiée dans le cadre du Pays d'art et d'histoire, s'est concrétisée en 2010 avec la création de l'association La Maurienne dans l'assiette, qui réunit des producteurs, des éleveurs, des bouchers et des restaurateurs de la vallée.

ET DU CÔTÉ DES RECETTES ?

Jean-Pierre Jorcin, maire de Lanslebourg-Mont-Cenis et ancien cuisinier, les a compilées en s'appuyant sur la tradition orale. « *En Maurienne, la cuisine s'est enrichie au fil des siècles, au contact des marchands qui passaient le col du Mont-Cenis. Ils ont apporté des épices comme le clou de girofle, le poivre et des recettes comme le sabayon ou sambayon arrivé du Piémont vers 1540. Cette crème à base de vin blanc, d'œuf et de marsala, un vin cuit italien, était servie traditionnellement comme dessert aux repas de mariage.* » La fricassée de caïons, un ragoût au porc mijoté de longues heures, faisait aussi partie des incontournables de Maurienne, de même que les agnolos, des sortes de ravioles farcies à l'agneau et aux épinards, servies gratinées avec du beaufort ou saupoudrées de parmesan. Sans oublier les différentes versions de beignets de pommes de terre et les rzulles ou rissoles, des chaussons réalisés avec une pâte demi-feuilletée et fourrés soit à la compote de poires et de pommes et aux raisins secs, soit à la viande en version salée. Au rayon salaisons, le jambon cousu, une spécialité de Lanslebourg et Bessans, donne, après un an de séchage, un jambon cru à la fois très sec en surface et moelleux à l'intérieur. Cette fois, pas de recette. Il suffit de le savourer une fois tranché... ■